

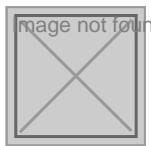
Le numérique pour tous

2 février 2023

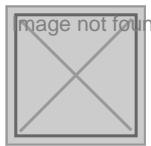
Le numérique est devenu indispensable dans notre vie quotidienne. La Ville se mobilise pour rendre le numérique accessible à tous et faciliter les démarches de chacun. Conseiller numérique, ateliers, accès WIFI... focus sur les dispositifs existants.

La lutte contre la fracture numérique est un axe de priorité pour le pôle Solidarité, inscrit dans le PDTs (Projet de Développement pour un Territoire Solidaire) lui-même issu d'un diagnostic social qui avait mis en exergue la nécessité d'agir en faveur de l'inclusion numérique.

Un **lab**, groupe de travail, se réunit régulièrement, composé des différents acteurs locaux (médiathèque, services seniors et jeunesse de la Ville, la Caf, l'Espace des Solidarités du Département, l'Orpass, les AAA, les deux centres socioculturels). La finalité est de mener une réflexion globale et de proposer des pistes d'actions dans le but de faciliter l'accès au numérique pour tous, sur le territoire. Grâce à ces labs, la Ville vient de sortir **un guide complet** répertoriant tous les contacts utiles sur la commune pour être accompagné par exemple, se perfectionner, etc.



L'arrivée d'un **conseiller numérique** depuis janvier 2022 est aussi un engagement fort permettant d'agir au plus près des besoins des habitants. Ce service de proximité gratuit permet d'être accompagné, conseillé, informé sur tous les usages numériques. L'objectif étant toujours de ne laisser personne démunie. Le conseiller numérique intervient sur tout le territoire, il tient des permanences chaque semaine et propose des ateliers régulièrement pour les adultes, adolescents et enfants à la médiathèque ou au carrefour des Familles.



La politique de la Ville est aussi d'**informer et de sensibiliser** y compris les publics qui se sentent à l'aise avec les outils. Quels peuvent être les dérives du numérique ? Comment combattre les idées reçues ? C'est le rôle du service Préventions par le biais du Carrefour des Familles. Des échanges et ateliers y sont organisés pour se tenir à la page des nouveaux usages et rassurer sur ce qui peut parfois susciter des craintes comme l'usage des jeux vidéos ou le cyberharcèlement. Plus à destination des enfants et ados, la Médiathèque avec le conseiller numérique, propose à chaque période de vacances scolaires « les capsules numériques » (ateliers de découverte). L'Info Jeunes agit aussi, toujours avec le conseil numérique, en proposant des ateliers auprès des lycéens ou au S'potes (centres de loisirs pour les 10/14 ans).

Depuis plusieurs années, la Ville met à disposition des **ordinateurs avec un accès Internet** pour les usagers : hôtel de ville, médiathèque, pôle Solidarités, Info Jeunes... Les agents municipaux sont présents pour accompagner, si besoin, dans les démarches. Des **points WIFI** permettant un accès Internet gratuit sont aussi répartis sur la commune. La Ville vient d'adhérer au programme européen WiFi publics « Wifi 4 EU » avec la mise en place de nouveaux points : place des Libertés au Douet, l'ESCALL, la salle de la Noë Cottée, la Maison des Associations René Couillaud, centres socioculturels Fontaine et Allée Verte, Centre d'Initiation au Théâtre. Chacun peut s'y connecter, il suffit juste d'accepter les conditions d'utilisations.

Les associations locales sont aussi investies en faveur de l'inclusion numérique. Ateliers d'initiation ou de perfectionnement pour tous les âges sont ainsi proposés par l'ORPASS, l'Association Accueil Art et Activités, les deux centres socioculturels. Le centre socioculturel de la Fontaine propose des accompagnements individualisés notamment pour les démarches administratives (CAF et autres) ainsi que des cours pour les plus de 60 ans.

[Le conseiller numérique](#)

Contact

CCAS

7 rue du Petit Anjou
44230 Saint-Sébastien-sur-Loire

02 40 80 85 80

[Écrire](#)

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30
Jeudi : 13h30 - 17h30

Documents à télécharger

- [Guide des aides numériques](#)
[pdf | 905.57 Ko](#)

□

- [Contact](#)
- [Documents](#)